



**LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE  
DEUX LOTS  
PERIODE 2015/2024  
AVIS D APPEL D'OFFRES**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 3 novembre 2014, la location de la chasse communale de Allenwiller, est effectuée par appel d'offres dans les conditions fixées par l'article 20 du cahier des charges type 2015-2024

**Objet de la location : DEUX LOTS soit**

Lot 1 (Nord) surf chassable : 295 ha 73 a et 27 ca  
à savoir 98 ha 50 a de forêt et 197 ha 23 a et 27 ca de plaine.

Lot 2 (Sud) surf chassable : 236 ha 12 a et 07 ca  
à savoir 178 ha 49 a de forêt et 57 ha 63 a et 07 ca de plaine.

**Renseignements relatifs à la location :**

Le dossier (un par lot) est consultable en mairie d'Allenwiller, 25 rue Principale 67310 Allenwiller (Tél ou Fax 03 88 70 60 42) aux heures habituelles d'ouverture (lundi 16h30 à 17h30 et mercredi de 11 à 12h) – mail : mairie.allenwiller@orange.fr

**Date limite de réception des offres**

Lundi 5 janvier 2015 à 17 heures 30 à la Mairie d'Allenwiller

**Délai d'engagement des candidats :**

Jusqu'à l'attribution de la location (période débutant le 2 février 2015)

**Justificatifs à produire (qualités et capacités des candidats)**

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature dans les conditions prévues dans le cahier des charges type (article 16 – déclaration de candidature), auquel sera joint, sous pli séparé une offre de prix – s'il souhaite soumissionner aux deux lots il faudra présenter deux dossiers distincts.

Les critères de sélection des offres sont indiqués dans la délibération du 3 novembre 2014

Les dossiers seront rédigés en français.

Seuls sont admis à participer à l'appel d'offres, les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10, 16 et 17 du cahier de charge type, ont été agréés par la commission consultative communale de la chasse

*Fait à Allenwiller et envoyé à la publication le 04/11/2014*



*Pour le Maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
Gerard STORCK*